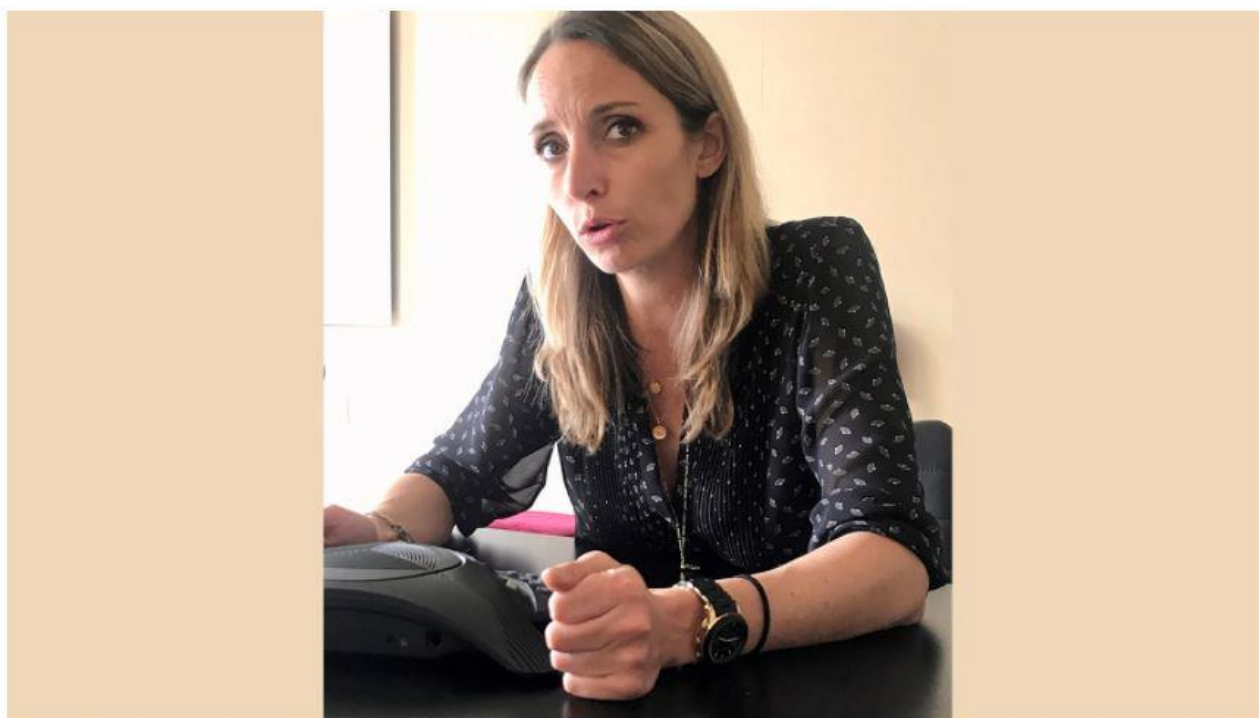


# Covid 19 : le CHPG peut accroître ses capacités d'accueil

Hier soir, 54 personnes positives à la covid 19 étaient hospitalisées au CHPG dont dix en réanimation. Benoîte de Sevelinges, directeur du CHPG, répond, dans l'entretien qu'elle nous a accordé, à différentes questions sur le taux d'occupation, la prise en charge des patients, la vaccination des collaborateurs...

26 janvier 2021, 10h14



**Vous expliquiez jeudi dernier sur *Monaco Info* que près de la moitié des personnes positives à la covid 19 actuellement au CHPG avaient été testées lors de leur prise en charge à l'hôpital. Elles sont isolées dans des services autres que les lits dédiés, quelle est la démarche suivie ?**

Nous prenons en charge deux types de patients testés positifs à la covid 19 : une partie d'entre eux sont pris en charge pour des symptômes qui sont liés au virus, dans l'unité dédiée. Les autres sont hospitalisés pour un autre motif, et sont pris en charge dans le service de spécialité dont relève leur pathologie principale. Leur positivité est découverte soit dans le cadre du test PCR préalable à l'hospitalisation (auquel cas la prise en charge est retardée si cela est possible), soit au décours de l'hospitalisation.

Naturellement ces patients sont isolés dès leur statut sérologique connu. Néanmoins, un test négatif n'est pas un blanc-seing. En conséquence, désormais, tout patient entrant est considéré comme potentiellement positif et le protocole de précaution standard est appliqué. Patients et agents portent le masque, et une hygiène des mains très stricte est de rigueur.

**Plus généralement, combien y a-t-il de lits ouverts en hospitalisation et en réanimation pour les patients covid 19 ? Quel est le taux d'occupation ? D'où viennent généralement les patients non-résidents ?**

Nous avons actuellement 19 lits de réanimation et soins critiques et 30 lits installés en hospitalisation covid 19, nombre qui sera porté à 40 dès aujourd'hui pour tenir compte de l'accroissement des hospitalisations constaté ce week-end.

Nous avons encore la possibilité d'accroître ces capacités d'accueil de manière importante, et notre dispositif permet une réactivité pertinente en ces temps de crise. Les patients non-résidents viennent en majorité des communes limitrophes et du bassin habituel de recrutement du CHPG.

**Les cas observés actuellement sont-ils différents de ceux de la première vague notamment par leur gravité ? Parvient-on à les traiter plus efficacement ? Les décès déplorés récemment peuvent-ils s'expliquer par des comorbidités particulières ?**

Nous avons 18 décès liés à la covid 19 à déplorer sur les 11 derniers mois. La moyenne d'âge pour ces personnes est de 84 ans. Toutes présentaient *a minima* une comorbidité et, en moyenne, trois. La maladie est mieux connue, et, par conséquent, les traitements et prises en charge, plus adaptés que par le passé.

**Vous déclariez aussi qu'il serait souhaitable de disposer du profil des patients suivis par le centre de suivi pour mieux « prévenir » en cas d'aggravation, quel processus mettre en œuvre ?**

Les médecins hospitaliers et les médecins généralistes installés à Monaco ont échangé et proposé un dispositif permettant un suivi à domicile des patients les plus à risque et qui n'étaient pas forcément suivis par un médecin traitant. Cette organisation, complémentaire du centre de suivi et coordonnée par le docteur Richard Manas, permet bien sûr de rassurer les patients, mais au-delà, d'anticiper une éventuelle hospitalisation avant même que le patient ne voit son état clinique devenir critique. Ces précieuses informations contribuent à une bonne prise en charge du patient qui peut présenter des symptômes non liés à la covid 19 également.

**Quelle proportion des collaborateurs du CHPG souhaite se faire vacciner ? Combien le sont-ils déjà ?**

Plus de 50% parmi les médecins et 30% pour le personnel non médical. Ces chiffres sont sous-évalués car les agents et médecins qui sont le moins à risque de présenter une forme grave de la maladie ne se sont pas encore manifestés, étant conscients de la nécessaire priorisation à réaliser en fonction du nombre de doses disponibles. A ce jour, le CHPG se voit octroyé au vu du contingent 24 doses de vaccins par jour, ce qui nous a permis de vacciner 437 professionnels jusqu'à hier lundi, selon les critères de priorité suivants (au moins l'un d'eux) : âgé de plus de 50 ans, comorbidité, et travail dans un secteur à risque de transmission.

**Noël METTEY**